

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	22.05.2013			DDTE	
Annule et remplace					

Auteur(s): Commission "Police du commerce et établissements publics et tourisme"	Lié à:
Titre: Projet de loi sur la police du commerce (LPCom)	ad 13.002
<p>Contenu:</p> <p>Amendement de la commission</p> <p>Article 4, al. 1</p> <p>let. a (nouveau)</p> <p>a) <i>"entité": personne physique ou morale;</i></p> <p>let. b (ancien let. a)</p> <p>b) "personne responsable": personne <i>physique</i> à laquelle une entité (<i>suppression de: juridique</i>) confère la responsabilité opérationnelle d'une activité soumise à autorisation;</p> <p>let. e à j (nouveau)</p> <p>e) <i>"hôtellerie": logement d'hôtes dans un établissement dédié;</i></p> <p>f) <i>"parahôtellerie": autre type de logement d'hôtes (notamment: camping, chambres d'hôtes, agritourisme);</i></p> <p>g) <i>"restauration": remise de denrées alimentaires à consommer sur place;</i></p> <p>h) <i>"danse publique": danse organisée dans un lieu accessible au public;</i></p> <p>i) <i>"jeu public": appareil de divertissement exploité dans un but lucratif, autorisé hors des maisons de jeu;</i></p> <p>j) <i>"maison de jeu": entreprise telle que définie par la législation fédérale sur les maisons de jeu;</i></p> <p>let. k et l (ancien let. d et e)</p> <p>let. n et o (ancien let. f et g)</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Laurent Debrot (président de la commission)	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER